



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE LA NATATION DE DORDOGNE DU 12 OCTOBRE 2017 REV 1

Réunion par SKYPE depuis :

- site 1 : CN Bergerac salle de réunion CNB + Domicile G Quintin
- site 2 : ACAP Périgueux domicile Huguette GAULIN
- site 3 : CN St Astier domicile Elisa BESSE
- site 4 : USN24 domicile Sarah BIL
- site 5 : COPO Périgueux , Christelle DEZON

Membres présents :

- **ACAP :** GAULIN H, LAROCHE S, MEYER P
- **CNB :** PASCAUD L, GACHE B, VASCO AS, POLO M,
- **COPO Natation :** DEZON C,
- **USN24 :** BIL S,
- **CN ST ASTIER :** BESSE E, GAWRON C,

Membres excusés :

- **ACAP :** GAULIN I,
- **CNB :**
- **COPO Natation :** YSABEL P, ISSOT M,
- **USN24 :** MOREAUD S
- **CN ST ASTIER :** PAGENOT M,

Membres non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :** CATTIAUX M, VEYSSIERE F
- **CN ST ASTIER :** PAGENOT JL

Membres invités hors comité :

- **ACAP :**
- **CNB :** QUINTIN G
- **COPO Natation :**
- **USN24:**
- **CN ST ASTIER:**





1. Validation des documents

- PV CODIR DU 16/6/2017 **Approuvé à l'unanimité**
- Don de 300 euros à Cyclone St Martin via la FFN **Approuvé à l'unanimité**

2. Prise de parole L PASCAUD

- Il faut faire attention que sur les documents apparaisse « Ligue Natation Nouvelle Aquitaine » au lieu de comité régional.
- Demande d'une réunion avec tous les présidents des comités départementaux pour une plateforme d'échange suite à des décisions prises par la commission sportive de la Ligue sans aucune consultation.
- Les règlements et tarifs ont été validé à l'AG de la ligue natation nouvelle aquitaine

3. Financier

Position compte bancaire :

- Solde bancaire au 12 octobre 2017 :
 - Ccompte chèque : 2 183.54 €
 - Compte sur livret : 13 349.20 €
 - TOTAL : 15 532.74 €
- Subvention CNDS : 2 000€ déjà versé





- Subvention CD24 :
 - 2500€ pour l'ENF et le fonctionnement du comité
 - 1500€ pour les Maîtres qui se sont déplacés à Budapest sous réserve de justificatifs (mail qui sera adressé aux Présidents du CNB et ACAP) et d'une attestation sur l'honneur indiquant que l'argent perçu est uniquement réservé pour cette compétition et non à des fins personnelles.
- Chèque cadeau exceptionnel de 50 euros pour 3 jeunes
 - NATHAN VEYSSET USN24 : champions d'Aquitaine en Estivale
 - SARAH CAYET USN24 : champions d'aquitaine en Estivale et sélectionnée dans l'équipe régionale
 - HUGO RIVET ex ACAP Champion d'aquitaine 2016
- Approuvé à l'unanimité**
- POLOS officiels : demande de devis qui sera envoyé par mail
- Bilan saison 2017 pour rétrocession des licences. Le document mis à jour de l'an dernier sera transmis aux intéressés pour le compléter pour mi-Novembre 2017:
 - Officiels : H Gaulin
 - Estivale : H Gaulin et S Bil
 - Sportif : B Gache et P Meyer
 - ENF : P Meyer
- Point des licences :
 - Licences saison 2017 : 1151 licenciés, 106 de plus que l'année précédente (1045 licenciés) suite à l'application des règles FFN par l'USN24 ou tout club affilié FFN doit licencier tous ses adhérents.
 - Licences saison 2018 : Actuellement on est à plus de 500 licenciés en simulé. Info membres du codir par club : Baisse sur CNB, COPO, augmentation sur CN St Astier et stable sur ACAP.
- Préparation subventions 2018





- Suite à la bonne année 2017 pour notre association au niveau Subventions (2000€ du CNDS et 3500€ du Conseil Départemental), le travail de proximité et de transparence envers les élus semble être apprécié. La demande de subvention pour le chronométrage semi-automatique a été examinée. Elle est reportée sur le budget 2018.

Si lors d'une compétition il manque des officiels, une amende de 100 euros par réunion (tarif voté par les Présidents des clubs lors de l'AG de la Ligue en Septembre 2017) pourra être demandée au lieu de 50 euros l'année dernière. Amende ramenée à 50€ par réunion pour le Département (Voir point 4 ci-dessous)

4. Calendrier et règlement saison 2018

- CND24 PROGRAMME ET REGLEMENTS 2018 REV 0du 12102017 **Approuvé à l'unanimité après prise en compte de quelques modifications au niveau :**
 - Des officiels (modification de texte)
 - Suppression du mot JOQUA qui est remplacé par circuit qualificatif
 - Amende officiels ramenée de 100€ à 50€
- ENF
 - Formation théorique en ENF (assistant évaluateur)
 - P MEYER, référent ENF demande aux clubs de se faire connaître pour les formations qui peuvent être dispensées par Pascal. Pascal transmettra la liste des formations qu'il peut réaliser avec un planning associé et un budget prévisionnel qui sera porté par le Département et ou les clubs.
 - Lors des journées ENF Pass'sport de l'eau, si un club ne présente pas de nageurs, le club devra quand même envoyer son évaluateur afin de permettre le bon déroulement de la vie fédérale. Le nombre de candidats doit être connu le mardi avant la compétition (voir règlement)





- Tout club qui veut faire passer un test de sauv'nage doit impérativement en avertir le Comité Départemental et communiquer la liste des prétendants ainsi que la liste des reçus après le test.
 - 3 clubs de Dordogne sont labellisés : ACAP, CNB, COPO. Engagements compétitions au même tarif pour tous les clubs et régularisation en fin de saison sportive comme pour la saison 2017.
 - Organisation des circuits qualificatifs.
 - Prévoir des déplacements dans les départements limitrophes à la Dordogne (lot et Garonne ou Corrèze) pour les prochains circuits qualificatifs.
 - JOQUA de l'an dernier 206 engagements pour 195 environs ce dimanche. Donc pas de baisse si significative. On avait ouvert à 9H jusqu'à 12H et 13H30 17H. Par contre on avait des 800, pas de 4004N et 1500 et plus d'engagés sur les 200NL DOS BRASSE. L'écart viendrait de là.
 - La journée qualificative du 15 Octobre 2017 se déroulera sur ½ journée au lieu d'une journée afin de ne pas bloquer une piscine toute la journée pour uniquement 1H30 de compétition. Le sondage envoyé auprès des entraîneurs via les Présidents de club confirme le passage à ½ journée.
Approuvé à l'unanimité par le CODIR.
- Discussion post réunion : Il est laissé un jour de plus aux entraîneurs pour modifier les engagements qui se font via extranat pocket en raison de l'impossibilité de mettre en ligne la compétition suite au retard de mise en œuvre du nouveau extranat par la FFN. Les forfaits ne seront pas non plus facturés.
- Sélection NAN CUP
 - La NAN CUP se déroulera à nouveau à LA ROCHELLE le 7 et 8 avril 2018 pour les filles 2005 2006 et garçons 2004 2005.
 - Chef de la délégation : H Gaulin qui confirmera
 - Nommer deux entraîneurs (un Homme et une femme idéalement). Les propositions seraient : P Meyer, S Bil, M Issot, P Ysabel, G Issot, R Lherm. Aux





intéressés cités de confirmer ou non et toute nouvelle suggestion est la bienvenue.

- Anticiper une tenue similaire à celle faite pour Poitiers en améliorant la qualité des shorts et teeshirts tout en restant dans un budget raisonnable. L'aide de 915€ de l'ex Aquitaine risque de ne pas être renouvelée.
 - A regarder hébergement et transport par bus rapidement. Laurent transmettra à Huguette les informations et les chiffrages reçus pour l'an dernier à la Rochelle.
 - Budget à bâtir pour le prochain CODIR et pour prise en compte pour le budget prévisionnel 2018 qui sera présenté à l'AG de janvier 2018.
 - Regarder pour l'organisation d'un stage afin de créer une cohésion de groupe et envisager quelques séances en bassin de 50m.
- **Questions diverses**
 - Mutualisation de transports de nageurs et officiels pour les 4 clubs :
 - Devis bus Magne pour 61 places : 630€, 22 places 490€ (voir message attaché) + frais de bouche. Huguette regarde avec Valade. Contacté : magne, lcb voyage 24 et Lachaud. Bergerac n'est pas intéressé par le bus (raison minibus et voiture société) donc on serait sur 5 équipes de 13 (11 nageurs + 1 officiel + 1 coach) 65 personnes soit un bus et soit 1 ou 2 voitures, minibus pour compléter. Il y aura aussi certains Parents. Fourchette de 10 à 12€ par personne. Le départ se ferait de saint Astier, arrêt à PAT A PAIN pour récupérer les nageurs de PERIGUEUX
 - Lors de la journée des championnats départementaux, il sera créé sur extranat 2 compétitions maîtres ouvertes à d'autres départements si d'autres départements souhaitent y participer.

5. Commission sportive et ENF

- Un seul nageur Axel GAWRON du CN St Astier qualifié pour le Critérium Promotionnel National à Angouême.





6. Bilan Mondiaux Maîtres BUDAPEST (Pascal Meyer)

- ERWIN du CNB (C12) : 4 médailles sur 5 nages (200 D, 4004N,50D, 200PAP,2004N) dont un titre au 200 dos
- REMY du CNB(C1) : 119^{ième} au 100 NL en 1.0247, 111^{ième} au 50 NL
- GILLES du CNB (C5) : 32^{ième} au 100 B,32^{ième} au 50 B,95^{ième} au 50 PAP,85^{ième} au 50 NL, et 26^{ième} au 200B
- PASCAL de ACAP(C5) : 9^{ième} au 100NL,7^{ième} au 100D,12^{ième} au 50NL, et 4^{ième} au 50D en 29:92. Malheureusement il loupe la 3eme marche de quelques centièmes.
- ARMELLE de ACAP(C5) : 11^{ième} au 100NL, 20^{ième} au 50PAP, 20^{ième} au 50 B, et 5^{ième} au 50 NL en 28.61

Toutes nos félicitations à tous ces nageurs qui représentent avec honneur la DORDOGNE.

7. Saison estivale (Sarah BIL)

- Cette saison estivale s'est bien passée malgré le manque de nageurs de MONTPON aux régionaux mais l'équipe régionale finit 2^{ième} avec VEYSSET et CAYET.
- Manque de bénévole important pour aider le club de Montpon.

8. Officiels (Huguette GAULIN)

- Un recyclage d'officiels sera fait en novembre pour les officiels absents lors du dernier et pour les nouveaux dont 4 de saint Astier qui veulent passer le C.
- Huguette nous annonce un nouvel officiel A qui vient de la région parisienne, il se nomme Jean Louis HAGARD et il est licencié ACAP.





- Peu de modifications règlementaires. Elles sont consultables sur le règlement du département chapitre Officiels

9. Divers

- Le comité a envoyé une carte cadeau d'un montant de 50 euros à Mathilde ISSOT pour la naissance de son bébé. **Approuvé à l'unanimité par le CODIR.**
- Le comité a envoyé une gerbe pour le décès en septembre du papa de Joel FLAMARION et nous lui présentons toutes nos condoléances. **Approuvé à l'unanimité par le CODIR.**

10. Prochaine réunion

- Dimanche 10 décembre à 12 h à saint Astier pendant la pause déjeuner des interclubs jeunes. Merci au club de St Astier de nous communiquer l'adresse pour la mi-Novembre 2017, la réunion ne pouvant pas se faire dans la même salle que les nageurs et accompagnants.

Fin de la réunion à 23h 55

